ARA MONTIS

TUEOR ET PROTEGO

ARAMON

Le Tambourin

MAI-JUIN 2023 - NUMÉRO 135



Photographie soumise au concours par Rémi B

infos pratiques

Urgences	112
Pompiers	18
Samu	15
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Urgences Dentaires	04 66 23 66 30
Guêpes &Frelons	04 30 38 10 74
Police secours	17
Police Municipale	04 66 57 38 01
Police intercommunale	04 66 03 19 34
Gendarmerie	04 66 57 03 53
Mairie	04 66 57 38 00
Paroisse Catholique	04 66 57 01 73
Préfecture	08 20 09 11 72
Conciliateur de Justice	04 66 57 38 00
Office de Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34
ENEDIS (dépannage/raccordement)	09 72 67 50 30
GRDF (dépannage/urgence)	08 00 47 33 33
GRDF Raccordement	09 69 36 35 34
VEOLIA Beaucaire	09 69 32 93 28
ORANGE dépannage	3900
SMICTOM (ramassage poubelles)	08 00 82 10 10
Encombrants	04 32 62 85 11
SPANC CCPG (assainissement)	04 66 37 67 73

Infirmières

Pauline Bottero	04 66 03 06 67
Delphine Condette	04 66 03 06 67
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Carine Courbin	07 55 67 65 61
Faustine Combe	06 76 23 04 17
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64
Sandrine Caniou-Labelle	06 15 03 33 45
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39

Médecins

Dr LOUBET M.	04 66 57 41 71
Dr LOUBET B.	04 66 57 02 81
Dr GAUJARD	04 66 57 47 40
Dr FAILLE	04 66 57 31 75

Pharmacies

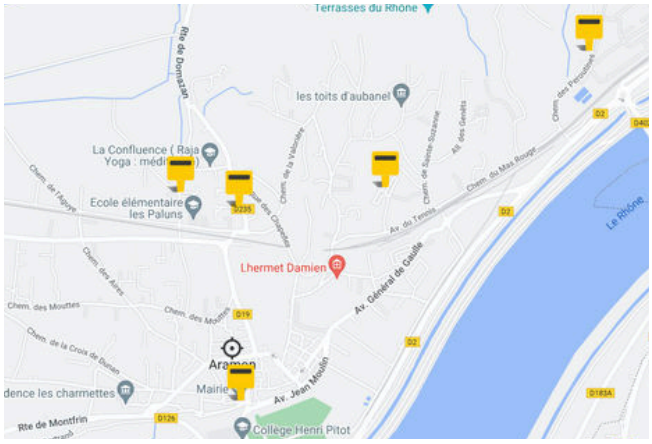
De garde	32 37
Pharmacie de la Gare	04 66 57 06 03
Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86

Services divers

- La Poste Aramon horaires

Lundi: Fermé
Mardi: 08:45-11:45, 14:15-17:00
Mercredi: Fermé
Jeudi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Vendredi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Samedi: 09:00-12:00
Dimanche: Fermé

5 BOITES AUX LETTRES SONT DISPONIBLES À ARAMON (VOIR PLAN CI-DESSOUS)



GENDARMERIE NATIONALE



ARAMON HORAIRES
Mardi: 14:00 - 18:00
Samedi: 14:00 - 18:00

MONTFRIN HORAIRES
Lundi: 14:00 - 18:00
Vendredi: 14:00 - 18:00

REMOULINS HORAIRES
Tous les jours
8:00- 12:00
14:00- 18:00

Sommaire

3 Le Mot du Maire
4 Actualités services
8 Espace Culturel
9 Associations
12 Commerces
13 Associations
17 Carnet
18 Tribune Libre

www.aramon.fr
contact@aramon.fr
Villagearamon

Mairie d'Aramon
Place Pierre Ramel- 30390 Aramon
04 66 57 38 00
Du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h
Permanence téléphonique des élus
Du vendredi 17h au lundi 8h30
06 70 24 16 69



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr **avant le 02 juin pour une distribution prévisionnelle au 23 juin**

Directrice de publication: Pascale PRAT, Maire.
Elu délégué à la communication: Serge Gramond
Rédactrice en chef: Sarah Deveaux
Service communication: Sarah Deveaux Hôtel de Ville, 30390 Aramon 04 66 57 36 40
Photos: Freepik, Vecteezy, La Zébrine, Sarah Deveaux, OPCA, Serge Gramond, Cercle de Généalogie
Impression: Imprimerie Despesse
Tirage: 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50 % forêt renouvelable

Le mot du Maire



Chers Aramonais,
Nous voici à mi-mandat et si je mesure les difficultés, dans un contexte où l'on attend beaucoup des collectivités et où la prudence, en ces temps de restrictions budgétaires, est de mise, j'apprécie aussi le côté passionnant de cette mission que j'ai le plaisir d'accomplir avec une équipe dynamique, volontaire et dévouée. Les sujets ne manquent pas, les projets non plus mais nos bases financières sont fragiles et face aux nombreuses incertitudes, cela nous amène à faire des choix parfois difficiles en matière d'économie de fonctionnement.
Les augmentations des matières premières et du coût de l'énergie notamment, nous ont poussés à faire des choix mais ma volonté reste intacte, pour continuer de redynamiser notre ville, pour maintenir la qualité des services publics, pour soutenir une vie associative locale riche, pour améliorer le cadre de vie en protégeant nos espaces naturels et notre patrimoine et en rendant notre ville belle et agréable à vivre par l'exécution de travaux d'amélioration des espaces publics. Dans ce contexte, des travaux majeurs ont été entrepris pour le maintien de la caserne de gendarmerie, pour le déménagement de la Police Municipale dans les locaux vides de l'ancienne direction générale de finances publiques afin de procéder à un rassemblement de nos services. Ce déménagement permettra également d'accueillir les deux médecins généralistes qui restent à Aramon en attendant leur installation dans la future maison médicale du nouveau quartier de la gare en 2025. En élus responsables, avec les services municipaux, nous travaillons sur l'amélioration énergétique des bâtiments et des économies de fluides :

- En continuant l'installation d'éclairage LED sur la commune avec baisse d'intensité de 23h à 5 heures du matin, puis en été à partir de minuit.
- En entreprenant une rénovation thermique de la Halle des Sports et la réfection de diverses toitures

Evidemment, avec ces décisions, un effort est demandé à tous et c'est pour cette raison, et en vue de la rénovation des bâtiments auxquels elles ont accès à titre gracieux, que nous avons demandé aux associations de participer en réduisant leurs subventions de 25%. Nous souhaitons continuer à leur apporter tout notre soutien, comme nous l'avons toujours fait car elles sont le liant de notre communauté, mais la situation budgétaire nous impose malheureusement une rigueur que nous ne pouvons éviter.
Le 7 juin prochain, un emblème de la ville disparaitra avec l'abattage de la cheminée de la centrale thermique EDF qui vient, sept ans après sa mise à l'arrêt. Outre l'évènement majeur que représente sa disparition du paysage, cela illustre les mutations de notre territoire en matière d'économie. EDF s'engage dans la phase de déconstruction pour la requalification du site.
De son côté, un autre acteur économique majeur de la commune, Sanofi, a annoncé des suppressions de postes qui se feront sur la base exclusive du volontariat avec un dispositif d'accompagnements pour des départs naturels, des départs en retraite anticipé, et des mobilités internes. Mais aussi s'est engagé à un plan d'investissement de plusieurs millions d'euros sur les deux sites d'Aramon et de Sisteron ce qui nous offre des garanties du maintien du site et de son développement sur Aramon.
Dans les deux cas, la municipalité se doit d'accompagner la mutation de son outil industriel. Nous veillerons dans les projets présentés à défendre systématiquement l'intérêt du territoire.

Enfin, je ne peux terminer cet édito sans une pensée pour mon prédécesseur, Jean-Marie Rosier, qui nous a quittés il y a maintenant un an. Il m'incombe avec grand honneur de continuer son projet avec enthousiasme. Les difficultés et la crise que nous subissons aujourd'hui, les changements de mode de vie que nous devons opérer sont exigeants mais c'est avec l'optimisme qui me caractérise, que je sais, qu'ensemble, et dans l'effort collectif, nous parviendrons à surmonter les difficultés.

Pascale PRAT

Actualités *de nos services*

QUE FAIRE POUR MINIMISER LA SÉCHERESSE QUI S'ANNONCE?

Bien qu'il soit encore tôt dans l'année, des mesures pour lutter contre la sécheresse et le manque d'eau doivent être prises collectivement afin de minimiser l'impact sur le quotidien. Collectivité et administrés, tout le monde peut et doit mettre la main à la pâte.
A cet effet, la préfecture du Gard prend déjà des mesures d'anticipation. Il est rappelé que Madame le Maire a autorité pour prendre des arrêtés supplémentaires de restriction d'usage de l'eau, notamment si des inquiétudes apparaissent en matière de continuité de l'alimentation en eau potable pour les prochaines semaines.

Gard - Sécheresse - diffusion de l'arrêté préfectoral du 7 avril 2023

"Un mois après le classement en vigilance sécheresse de l'ensemble des communes du Gard, Marie-Françoise LECAILLON, préfète du Gard, a réuni le comité de la ressource en eau ce vendredi 7 avril, afin de faire un point sur la situation hydrologique du département.
Le mois de mars est le 3ème mois consécutif avec des précipitations largement en dessous de la normale. Les nappes sont à des niveaux relativement bas pour la saison et les débits des cours d'eaux, en l'absence de pluies, restent faibles, voire très faibles sur la plupart des bassins, et particulièrement sur celui de la Cèze entre Bessèges et Bagnols-sur-Cèze. Certains cours d'eaux secondaires présentent déjà des assecs. Par ailleurs, Météo France n'annonce pas de pluies significatives pour les prochains jours alors que la campagne d'irrigation des cultures débute.
Compte tenu de l'ensemble des données recueillies, Madame la préfète du Gard a décidé de placer l'ensemble du bassin versant de la Cèze en « alerte » et de maintenir la « vigilance sécheresse » sur le reste du département.
Sur les communes en situation de vigilance : il est demandé à chacun d'adopter un comportement écoresponsable, en utilisant l'eau de manière raisonnée. L'enjeu est de préserver la ressource pour les semaines à venir et retarder la prise de mesures plus restrictives."
Toutes les informations sont disponibles sur le site de la préfecture: https://www.gard.gouv.fr/

ADOPTER LES BONS GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU



TRAQUER LES FUITES ET LES RÉPARER



ÉQUIPER SES ROBINETS D'ÉCONOMISEURS D'EAU



FERMER LE ROBINET QUAND ON FAIT LA VAISSELLE



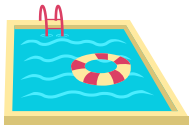
CHARGER À PLEIN ET EN MODE "ECO" LAVE LINGE ET LAVE VAISSELLE



RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE



PRIVILÉGIER LES DOUCHES COURTES AUX BAINS



LIMITER LES REMPLISSAGES DES PISCINES



RÉDUIRE LES LAVAGES DE VÉHICULES OU SE RENDRE DANS DES STATIONS QUI RECYCLENT L'EAU



ARROSER À LA FRAICHE POUR ÉVITER LES DÉPERDITIONS D'EAU DUES À L'ÉVAPORATION

CHAQUE GESTE COMPTE ET CHACUN PEUT CONTRIBUER

ET LA COLLECTIVITÉ?

Le pouvoir de police spéciale reconnu aux préfets n'interdit pas aux maires de prendre des mesures. Les arrêtés municipaux seront fondés sur les pouvoirs de police générale du maire au titre de la salubrité et de la sécurité publique dans la commune (article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales).
Elles seront justifiées par des circonstances locales et ne devront pas déroger aux mesures fixées par le département, si ce n'est pour aggraver ces dernières.
A titre d'exemples, si les mesures n'ont pas déjà été arrêtées au niveau départemental ou local, un maire pourrait interdire le remplissage des piscines privées, l'utilisation de l'eau pour le lavage des véhicules (sauf stations professionnelles ou obligation réglementaire pour des véhicules spécifiques), l'arrosage des pelouses ou espaces verts à certaines heures....

ENTRETIEN ET ARROSAGE DES ESPACES VERTS



CIMETIÈRES

Depuis la mise ne place du zéro phyto, le maintien en état de propreté des cimetières et espaces publics représente un travail manuel accru.
Aussi, à compter de ce printemps, la commune va tester un enherbage naturel qui sera tondu jusqu'à obtention d'un espace uniforme.
Les enjeux de préservation des ressources en eau et les restrictions qui s'ensuivent nous contraignent également à réduire les quantités d'aménagements à arroser ainsi que le nombre d'arrosages des fleurissements concernés.



ARROSAGE

L'arrosage des espaces verts de la ville se fait jusqu'à 10h du matin actuellement, mais ces horaires pourront changer si la préfecture prend un arrêté plus restrictif si la pénurie d'eau s'avérait plus importante au fur et à mesure que la saison estivale approche.



PANNE

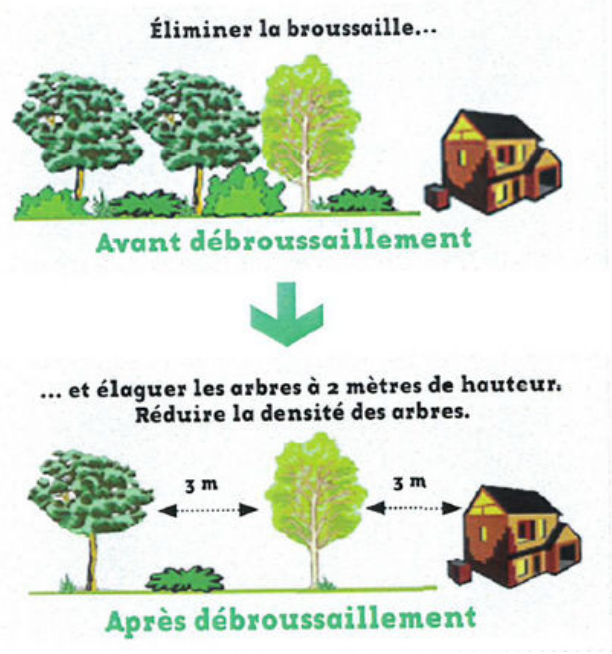
Lors d'une opération de nettoyage le long du parking et du rond point de la Libération, des arbustes morts ont été retirés et l'espace laissé tel quel. Il s'agit juste d'une panne de matériel et l'opération reprendra dès la réparation effectuée.



RAPPEL DES OBLIGATIONS DE DEBROUSSAILLEMENT

C'est au propriétaire qu'incombe l'obligation de débroussaillement autour de son terrain.
Les locataires sont néanmoins encouragés à contacter leur propriétaire pour s'assurer de la mise en conformité du terrain qu'ils occupent

Le débroussaillement vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.
Le débroussaillement des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.
Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.



Toutes les informations et le calendrier concernant vos obligations en matière de débroussaillement sont disponibles sur le site internet de la Préfecture du Gard:
https://www.gard.gouv.fr/
Et tous les documents à remplir se trouvent en téléchargement sur:
www.aramon.fr

Actualités *de nos services*



LA POLICE MUNICIPALE DÉMÉNAGE ET REJOINT L'HÔTEL DE VILLE



La Police Municipale déménage bientôt !
Courant avril (la date exacte sera bientôt annoncée) la PM rejoint l'Hôtel de Ville au rez de chaussée en lieu et place de l'ancienne direction des finances publiques.
Ces travaux ont été réalisés conjointement par nos services et des entreprises spécialisés.
Le déménagement de la police municipale va permettre d'accueillir en lieu et place les Dr Faille et Gaujard. Un troisième cabinet sera également crée afin de recevoir un troisième médecin sur la commune.
Le déménagement des médecins interviendra après que l'ancien bâtiment de la police ai été réaménagé pour accueillir un cabinet médical.

LA GENDARMERIE EST RÉNOVÉE

Toujours dans un volonté de la municipalité d'assurer des services de qualité, des travaux ont été entrepris pour la toiture et l'entretien de la caserne des gendarmes et de ses 6 appartements de fonctions.
VMC, isolation des combles, environ 36000 euros ont été consacrés à cette rénovation.







Gendarmerie nationale

ARAMON HORAIRES
Mardi: 14:00 - 18:00
Samedi: 14:00 - 18:00

MONTFRIN HORAIRES
Lundi: 14:00 - 18:00
Vendredi: 14:00 - 18:00

REMOULINS HORAIRES
Tous les jours
8:00- 12:00
14:00- 18:00

Actualités *de nos services*



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

VACANCES D'HIVER

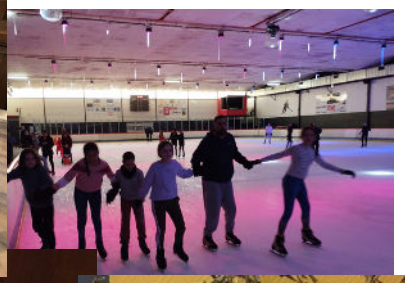
Du 20 février au 3 mars, les animateurs ont accueilli les enfants dans une ambiance festive et conviviale pour finir sur un après-midi portes ouvertes à l'occasion du carnaval.

L'équipe d'animation remercie l'atelier de peinture d'Aramon, le GHAR, le club de tennis de table pour leur accueil et leur initiation auprès des enfants du centre de loisirs. Pour les plus grands, les vacances se sont achevées sur une sortie à la patinoire d'Avignon avec de nombreuses chutes et au moins autant de joie

GRANDE LESSIVE (péri et extra)

Cette manifestation internationale sous forme d'un étendage d'œuvres sur format A4 a été exposée le jeudi 23 mars et fédérée par le centre de loisirs sur les temps péri et extrascolaires. Ont également participé les enfants sur leur temps personnel , l'atelier de peinture d'Aramon dans le cadre de leur association et en accompagnement des enfants sur le centre de loisirs, deux classes du collège d'Aramon et l'école maternelle des Paluns . Au total, 600 œuvres ont été exposées sur le thème « ma cabane est-et ta cabane ».

















ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

MATERNELLE VILLAGE - PROJET ENVIRONNEMENT

Ce que les enfants ont fait…

Découverte de l'environnement qui nous entoure

Land art : créations éphémères ou permanentes à partir d'éléments naturels

Ce que les enfants vont faire…

Création d'une jardinière au sein de la cour d'école

MATERNELLE PALUNS - PROJET CONTES & HISTOIRES

Ce que les enfants ont fait…

« Nettoyons la nature » : équipés de gants les enfants ont œuvré pour nettoyer les espaces verts autour de leur école.

Ateliers d'expressions et jeux de ronde à vocation théâtrale afin de favoriser l'expression en groupe et la socialisation

Lecture de contes & histoires par les animateurs

Ce que les enfants vont faire…

Lecture de contes & histoires par les enfants de l'école primaire PALUNS.

Les enfants créeront leurs propres histoires et les conteront aux autres enfants de leur groupe

Ateliers théâtres

PRIMAIRE RABELAIS - PROJET PATRIMOINE

Ce que les enfants ont fait…

Jeux de piste dans le village d'Aramon autour de ses monuments et de son histoire

Matinée autour des jeux d'antan au centre de loisirs durant la journée sans cartable en partenariat avec l'école

Ce que les enfants vont faire…

Finalité du jeu de piste qui va amener les enfants de l'école au château d'Aramon pour une grande chasse au trésor.

MERCREDIS

L'accueil de loisirs périscolaire des mercredis est l'occasion de participer à la vie du village, d'aller à la médiathèque, d'aller acheter les fruits pour le gouter chez le primeur du village Crudi'Vert, faire du sport au city stade, visiter le château d'Aramon, etc.

Actualités de nos services



SERVICE POPULATION

Une présentation du service

Laurène, Nathalie, Virginie G et Virginie M vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le service Population est compétent pour les démarches suivantes :
-Accueil téléphonique et physique des usagers
-Recueil des demandes de CNI/passeport et retrait des CNI / passeports
-Distribution des sacs poubelles pour les ayants-droits
-Gestion des cimetières
-Etat civil : naissance, mariage, PACS, décès
-Licence et débits de boissons
-Attestation d'hébergement
-Recensement militaire
-Recensement de la population
-Associations : mise à disposition des salles et du matériel, gestion des demandes dont subventions et débit de boissons temporaires
-Gestion du parking clos
-Bus de la mer
-Calamités agricoles
-Recueil des demandes de rdv conciliateur
-Recueil des demandes de rdv avec Madame le Maire
-Déclaration des gîtes et chambres d'hôtes
-Festivités
-Archives
-Recueil des renseignements pour la téléalerte
Le service fait également lieu d'office du tourisme et à ce titre, accueille et renseigne également les touristes

Départ pour un nouveau projet de Stéphanie Lauvergeon

Madame le Maire, Pascale Prat, a pu, le temps d'un pot de départ, remercier Stéphanie Lauvergeon pour ses 10 ans de bons et loyaux services au sein de l'EPHAD d'Aramon





BUDGET MUNICIPAL

Le budget municipal a été voté lors de la dernière séance du conseil du 06 avril dernier. ***L'ensemble des délibérations sont disponibles*** *sur demande en mairie et sur le site de la ville www.aramon.fr. Pour rappel, les séances du conseil municipal sont publiques.*

LES GRANDES LIGNES

eau et assainissement

La capacité d'autofinancement est maintenue à un haut niveau. Ceci permettra de financer des travaux de modernisation des réseaux sans recourir à l'emprunt. En 2022, nous avons notamment pu financer l'extension des réseaux et le remplacement des conduites anciennes sur le haut du Chemin de la Valorière, conformément au plan pluriannuel définit dans les schémas directeurs.

en 2022, 1ere année depuis le changement de délégation de la SAUR vers VEOLIA

eau

TRAVAUX	425000€
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS DÉJÀ CONTRACTÉS	44000€
DÉPENSES COURANTES DE MAINTENANCE	21500€
DÉGAGEMENT DE LA LIGNE DE FONCTIONNEMENT VERS LA LIGNE D'INVESTISSEMENT	178000€

assainissement

TRAVAUX	283000€
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS DÉJÀ CONTRACTÉS	58500€
DÉPENSES COURANTES DE MAINTENANCE	22000€
DÉGAGEMENT DE LA LIGNE DE FONCTIONNEMENT VERS LA LIGNE D'INVESTISSEMENT	11900€

Centre communal d'action sociale

Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants. Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction : Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

En 2022, le CCAS affiche un résultat positif de 25000 euros soit une augmentation de résultat de 66%. Ces résultats permettent au CCAS d'améliorer son autofinancement sans appeler en soutien plus fortement le budget de la commune. Pourtant, le CCAS, conscient du contexte social a souhaité augmenter les aides en direction des familles et se pose en soutien aux associations qui lui sont rattachées telles que la Croix Rouge, A.PR.E.S, l'Epicerie Sociale, les ateliers socio-linguistiques et Passe Muraille.

ANIMATIONS 2023 MAINTENUES GRÂCE AUX RÉSULTATS



ATELIERS POPOTTES &COMPAGNIE



OCTOBRE ROSE

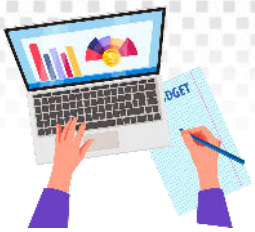
ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES



SEMAINE BLEUE



COLIS DES AINÉS/EPHAD



Comme les foyers des administrés et comme l'ensemble des communes de France, la ville doit faire face à de multiples augmentations de tarifs notamment au niveau de l'Energie mais pas uniquement.

Principales augmentations pour la collectivité

Eclairage: +250,000 euros (et ce, après avoir réduit le temps d'éclairage public)

Assurances (bâtiments, véhicules etc..) : + 40000 euros

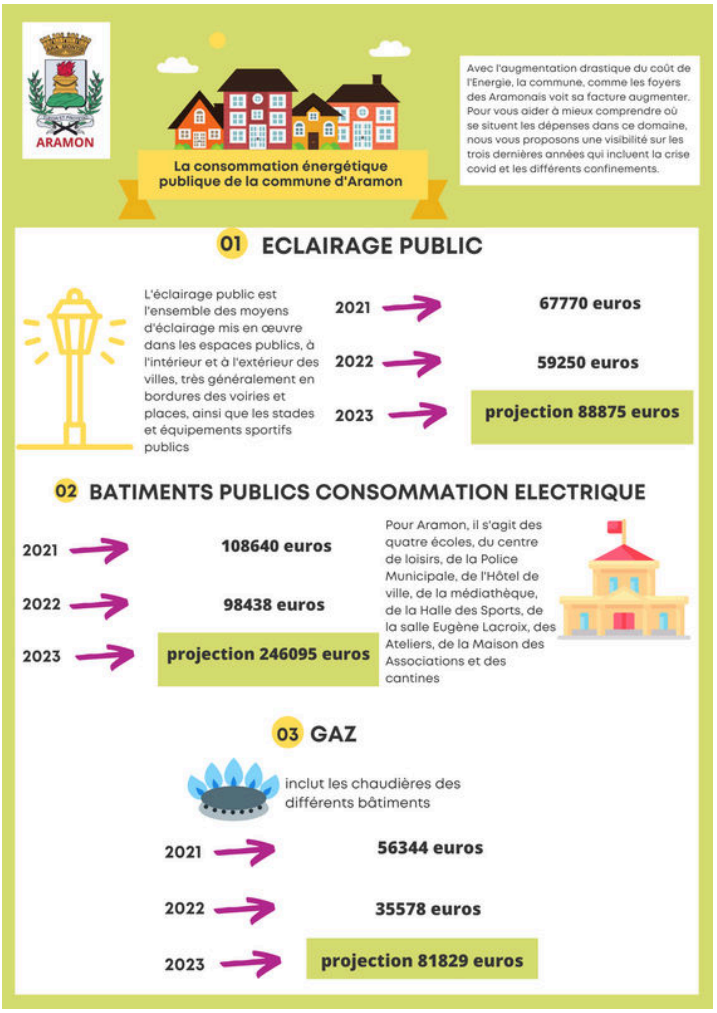
Repas cantines enfants : + 30000 euros (envolée des prix des matières premières et augmentation des effectifs)



Contribution au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) : +15000 euros



Obligations légales de débroussaillement + 42000 euros pour la phase 1



En 2023: 937000 euros seront dégagés de la section de fonctionnement pour financer la section investissement permettra des rénovations parmi lesquelles :

34000 euros de passage LED pour l'éclairage des courts de tennis

35000 euros de remplacement de chaudière de la Halle des Sports



40000 euros de réfection de toiture pour la Maison de la Solidarité et de l'emploi et 25000 euros pour celle de la salle des Paluns

100000 euros pour le programme de renouvellement de l'éclairage public



30000 euros pour la réfection de la cour de l'école Rabelais



25000 euros de réfection de toiture de la salle des Paluns éclairage public

SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS: COÛT D'UTILISATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

SALLE EUGÈNE LACROIX

01

Total fonctionnement:
20163€
dont 15324€
4156€


Salle E.Lacroix

HALLES DES SPORTS

02



Halles des sports

Total fonctionnement:
185850€
dont 32613€
76381€
hors matchs

ARÈNES

03

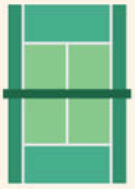
Total fonctionnement:
dont 923€
908€
Entretien de la piste 30000 euros


Arènes

STADES + TENNIS

04


stades
ne sont pas disponibles les données de l'éclairage des courts le soir et qui s'ajoutent à ce montant


Tennis

Total fonctionnement tennis:
11021€
2020€
dont Total fonctionnement stades:
10556€

BÂTIMENT DU PLANET: ESPACE CULTUREL SIMONE VEIL + MAISON EN PARTAGE

05

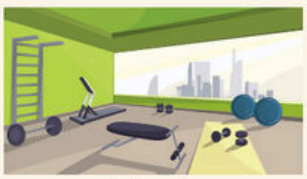
Pour ces bâtiments utilisés par l'école de musique et le club des ainés, les chiffres ne peuvent être isolés de l'ensemble et dissociées des autres utilisations



Espace Simone Veil (sans médiathèque) + maison en partage

SALLE DES PALUNS

06


salle des paluns

Total fonctionnement:
14455€
dont 627€
10911€

MAISON DES ASSOCIATIONS + BUREAUX

07

Total fonctionnement:
21403€
dont 9675€
11145€


maison des associations salles+bureaux

NOTA BENE:
coût énergétique annuel
coût du personnel d'entretien annuel

Les chiffres ci-dessus excluent les réparations et remplacements de pièces d'entretien, les lotos associatifs pour la salle Eugène Lacroix et les matchs pour la Halle des Sports, notamment.

Aramon bénéficie d'un tissu associatif large et varié. La commune apporte son soutien financier à bon nombre d'entre elles pour les aider à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements. Elle le fait sur la base des dossiers de demande de subvention reçus, en tenant compte notamment de facteurs tels que le niveau d'activités des associations, leur nombre d'adhérents, leur contribution à l'animation de la ville et la part des fonds propres.

Au total, 39 dossiers de demandes de subventions ont été reçus.

La municipalité a souhaité entreprendre une démarche en direction des associations dont le montant de subvention dépasse 5 000 €. L'objectif était de permettre aux associations de restituer leur bilan d'activités 2022 et d'exposer leurs orientations et leurs attentes pour 2023.

Par suite, une étude approfondie des documents a été entreprise par les élus et restituée en commission Associations, Festivités et Sports.

Il en ressort notamment un niveau d'épargne global très important et supérieur au montant total des subventions versées en 2022.

Face à la nécessité de financer des investissements lourds en direction des équipements publics dont elles bénéficient tout au long de l'année et au regard des résultats excédentaires constatés suivant un principe de solidarité, les associations ont été sollicitées et le montant de leur subvention réduit de l'ordre de 25 % par rapport à l'année précédente.

Il a été proposé au conseil municipal d'approuver l'affectation d'une enveloppe de **140 000 €** en direction des associations.

Pour rappel, l'enveloppe financière ne prend en compte que le montant des subventions. Or, la commune contribue très fortement au travers des avantages en nature (frais d'entretien, de personnels, d'électricité, d'eau...), évalués en 2022 pour plus de **500 000** €.

Nombre adhérents total: 2525
Adhérents Aramonais: 1383
Adhérents hors Aramon: 877

COÛT POUR LA COMMUNE PAR ADHÉRENT: 253 EUROS

NOUVEAU PARTENARIAT POUR INCITER À LA LECTURE

Nouveau partenariat de la collectivité avec l'UDAF à travers l'action lire et faire lire. Une intervenante, Laurence Mompeurt, proposera des lectures à voix haute 1 à 2 fois par mois le mardi soir à la médiathèque.
L'objectif de ce partenariat est de développer le goût de la lecture dès le plus jeune âge et de créer un lien intergénérationnel.
Le planning des interventions de Laurence est à venir. L'animation sera présentée sous le nom « les petites histoires de Laurence »

UN PIANO-LECTURE EN PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE



MÉDIATHÈQUE D'ARAMON — en partenariat avec l'école de musique — ARAMON — renseignements: mediatheque@aramon.fr 04 66 57 37 53

LE FESTIVAL IN EST DE RETOUR AVEC LA PIÈCE "L'ADDITION"

MISE EN SCÈNE DU BRITANNIQUE TIM ETCHELLS





Deux interprètes entrent en scène et tentent de nous décrire une scène, «la scène»: un client commande un verre, le serveur arrive. Et là, c'est le drame. Jouée et rejouée, entre flots de paroles et silence absolu, «la scène» bascule. Spirale cauchemardesque? Farce grotesque? Les rôles et les rapports de force s'inversent, à ne plus savoir qui est la victime et le bourreau ou le maître et l'esclave. En cuisine, le metteur en scène britannique et directeur artistique de Forced Entertainment, Tim Etchells, nous concocte une performance aussi drôle qu'explosive, savamment exécutée par le duo de performeurs Bert & Nasi. Tous trois s'amusent à bousculer les mécanismes du théâtre autant que les relations de pouvoir, pour savoir qui va payer l'addition. À coups de répétitions, retournements, improvisations travaillées, écriture ciselée et sens du burlesque maîtrisé, l'histoire nous entraîne dans une course versatile, ludique et féroce. Elle change constamment de registre et de genre, ouvrant vers une variété infinie de possibles, à l'image des lieux où se joue ce spectacle itinérant.

Samedi 22 juillet à 20h dans la Cour du Château.
Informations réservations à venir.

LA CHEMINÉE EDF: 1973 -2023

Une aventure humaine et industrielle de près de 40 ans

Mise en service en 1977, la centrale thermique d'Aramon a été construite en 1974 sur un terrain de 55 hectares en bordure de la rive droite du Rhône, un emplacement choisi pour ses conditions optimales de desserte en combustible et en eaux de refroidissement. Elle comptait alors deux unités de production fonctionnant au fioul, pour une puissance totale de 1400 mégawatts soit l'équivalent de la consommation de la ville de Marseille

La centrale d'Aramon produisait lors de pics de consommation électrique, notamment en cas de période de grands froids ou d'indisponibilité d'autres moyens de production.
Quand la crise pétrolière de 1973 éclate, l'ensemble des moyens humains et financiers basculent vers l'énergie nucléaire avec la volonté de garantir l'indépendance énergétique de la France
Dès le début des années 1980, le parc nucléaire monte en puissance et permet de répondre à la demande énergétique française. Le rôle du thermique s'en trouve profondément impacté.
La centrale d'Aramon est alors de moins en moins sollicitée et son coût de fonctionnement est élevé.
N'étant finalement plus nécessaire à l'équilibre du système électrique dans une région bien pourvue en moyens de production, la mise à l'arrêt définitive de la centrale d'Aramon est décidée en avril 2016.



Source: EDF

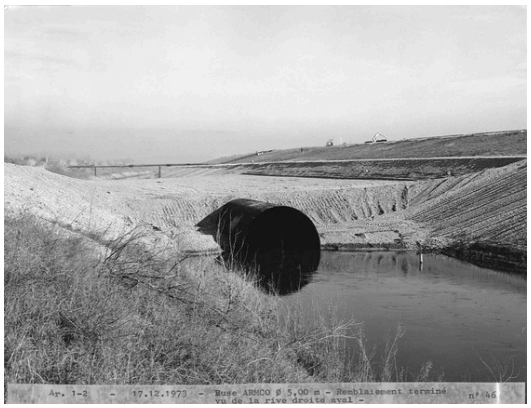


Parmi beaucoup de questions sur la centrale d'Aramon, pourquoi n'a t-elle relativement que peu produit d'électricité alors qu'elle a été étudiée et construite pour fonctionner en continu 24h/24, avec seulement des arrêts pour la maintenance ? A sa mise en service pour le groupe 1 (chaudière, turbine, alternateur) en 1976 et le groupe 2 en 1977, la production était limitée par le poste de Tavel, qui relie la centrale au réseau national, pour des raisons techniques. Les centrales de ce type ont été conçues avant la crise du pétrole, or à partir de 1974 le prix du pétrole a beaucoup augmenté, dès que la centrale nucléaire du Tricastin à été mise en service, le MW produit à Aramon n'était plus compétitif. La centrale qui avait été prévue pour fonctionner en continu s'est retrouvée à ne fonctionner que sur de courtes périodes, quelques jours, voir quelques heures. Ce régime n'a pas été sans poser de problèmes techniques (dilatations), car la chaudière n'avait pas été faite pour ce fonctionnement en dent de scie avec des montée en température rapide en cas d'appels imprévus. Tout cela conduit à mettre en sommeil le groupe 2 à la fin des année 1980 et à le réactiver quelques année plu-tard, toujours pour un fonctionnement très ponctuel, pour essentiellement, passer les pointes hivernales. Les engagements du gouvernement pour la pollution ont hâté sa fermeture de 5 ans.

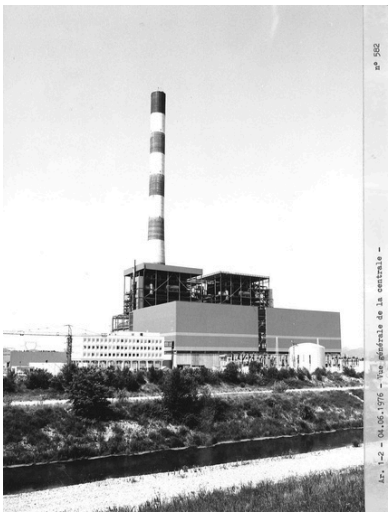
CERCLE DE GENEALOGIE D'ARAMON

LA CHEMINÉE EDF D'ARAMON: 1973 -2023

Les photos proviennent des archives EDF. Nous les remercions de les avoir partagées avec nous.

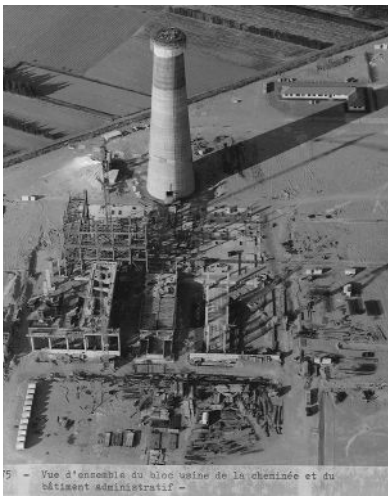










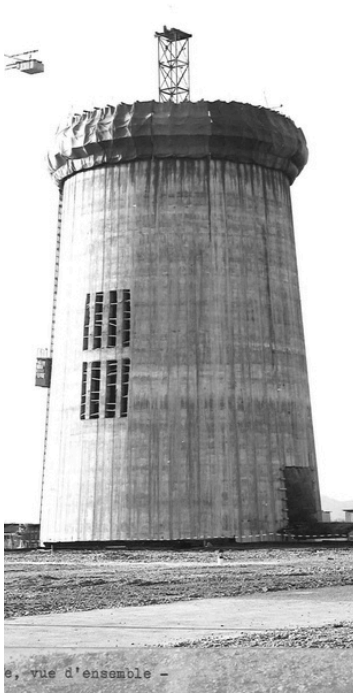












DÉROULÉ DE LA JOURNÉE DU 7 JUIN



L'abattage de la cheminée est un évènement majeur pour notre commune, tant par sa dimension historique que par la dimension logistique le jour même de l'évènement.

Les détails des restrictions de circulation et consignes de sécurité liés à l'heure de l'abattage en lui-même seront donnés dans quelques temps.
Madame le Maire avec son équipe municipale, souhaite néanmoins que ce moment reste dans les mémoires des Aramonais et les invite à un moment convivial à la Salle Eugène Lacroix qui aura lieu après l'abattage.
Pour un meilleur point de vue, plusieurs lieux ont été identifiés mais certaines restrictions s'appliqueront pour des raisons de sécurité (accessibilité à pied uniquement, interdictions de stationnement etc...)
Nous recommandons donc aux Aramonais de se rendre sur le plan d'eau de la Lône pour un point de vue arboré et un peu de fraicheur. Le parking disponible pour la Foire de la Saint Martin sera mis à disposition ce jour là.

Message du cabinet de madame La Préfète

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Sous la coordination de la préfecture, en collaboration avec l'entreprise EDF et les collectivités territoriales (conseil départemental, communauté de commune du pont du Gard, mairie d'Aramon), les services de sécurité (sapeurs-pompiers, gendarmerie) sont pleinement mobilisés pour assurer la sécurité de l'opération d'abattage de la cheminée de l'ancienne centrale thermique EDF d'Aramon. L'objectif est d'assurer la sécurité des abords du site où aura lieu la démolition.

Pour la sécurité de tous, adoptons le bon comportement :
- respectez les consignes des forces de l'ordre présentes aux abords du site,
- ne vous engagez pas sur une voie fermée à la circulation,
- ne stationnez pas sur des voies de circulation,
- ne propagez pas de fausses rumeurs,
- *rejoignez le lieu identifié pour assister à la destruction.*

Informez-vous à l'approche de l'événement en consultant les réseaux sociaux des services de l'État et le site de la préfecture : https://www.gard.gouv.fr/.

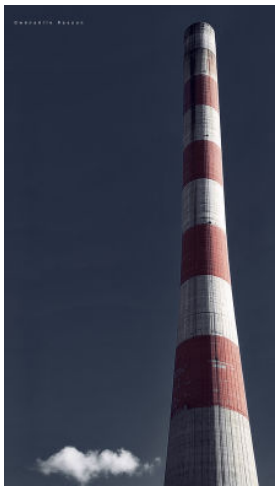
CONCOURS PHOTOS DE LA CHEMINÉE

Ils ont soumis leurs clichés au comité éditorial

Nous souhaitons remercier tous les habitants qui ont soumis leurs clichés au concours. Le choix a été très difficile car toutes étaient de grande qualité. Nous souhaitons donc les mettre en valeur prochainement et toutes les photos dont nous aurons obtenu les autorisations seront donc exposées sur un parcours menant à la Lône quelques jours avant l'abattage. Elles intégreront aussi une exposition en mairie par la suite. ***Pour rappel, la photo gagnante est la couverture de ce numéro et a été prise par Rémy Bion.***

LES FINALISTES

2 Gwennaëlle Rasson



3 Jean-Marie Legeay



Commerces & entreprises





LE GIN PRIMAVERA EST LA NOUVEAUTÉ DE CETTE ANNÉE





LÔNE GIN: LA MICRO DISTILLERIE ARAMONAISE

Son logo gardera la cheminée EDF dans les mémoires.
Après 25 ans de tournée pour le spectacle vivant dans les endroits les plus insolites de France et du monde, associés à ses expérimentations variées en cuisine locale et exotique, sa passion des saveurs et des parfums ont amené Thomas Fallinower à créer une micro-distillerie artisanale à Aramon. Combiner savoir-faire et inventivité dans le champ des arômes est un domaine sans limite.
La micro-distillerie artisanale LÔNE se situe au cœur d'un village provençal dans le Gard. Les productions se font dans une grange qui fut probablement une savonnerie autrefois.
Le caractère artisanal de la fabrication des alcools est l'identité de LÔNE.
Les productions sont en quantités limitées. Tous les produits sont le résultat de recherche, d'affinage et de passion.
Favoriser les circuits courts et les matières premières issues de la culture locale sont les principes fondamentaux de LÔNE.

www.lone-distillerie.com

LA PHARMACIE DU PLANET DÉMÉNAGE ET DEVIENT LA PHARMACIE D'ARAMON





Horaires de la Pharmacie d'Aramon: 8h30-12h30 et 14h30-19h15 du lundi au samedi.

Depuis le 2 mai, la Pharmacie du Planet a repris la Pharmacie de la Gare et devient la Pharmacie d'Aramon.
Afin de développer l'accompagnement des patients et ne pouvant s'agrandir sur les locaux actuels, les deux équipes s'associent sur le site de la gare afin de pouvoir proposer rapidement des nouveaux services dans le quartier de la future nouvelle maison médicale.

INTERVENTION RIJK ZWANN À L'ECOLE PRIMAIRE RABELAIS

RIJK ZWAAN



Le 21 mars 2023, l'entreprise familiale Rijk Zwaan a organisé un atelier légumes à l'école élémentaire François Rabelais à Aramon (30). Cet événement ludique et pédagogique a permis d'éveiller la curiosité des enfants, les familiariser à l'univers des fruits et légumes et les sensibiliser à l'importance de les intégrer dans leur alimentation quotidienne. Lors de cet atelier les enfants de l'école François Rabelais à Aramon ont participé à des jeux de devinettes qui leur ont permis de reconnaître les légumes ainsi que les parties qui les composent, la façon dont ils poussent et de prendre conscience de l'étendue, la diversité et la richesse des légumes. En fin d'atelier, les enfants ont élu leur légume préféré. L'atelier a été animé par des collaborateurs de Rijk Zwaan France, qui ont partagé leurs connaissances et leur passion pour les légumes avec les enfants.

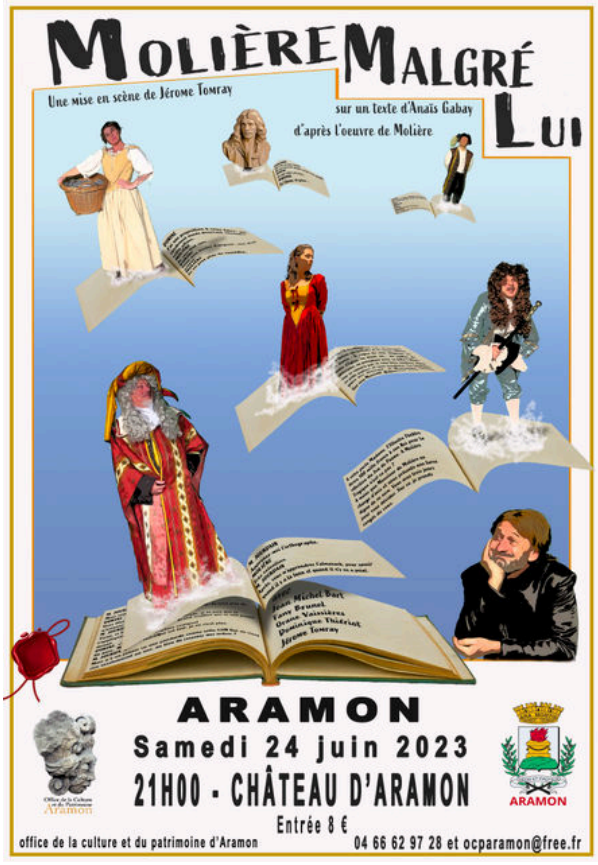
Associations

AMIS DU CHATEAU

Samedi 3 & dimanche 4 juin 2023

Les Amis du Château d'Aramon organisent la **"7ème Fête des Plantes du Château d'Aramon"**.
Exposition/vente de plantes et végétaux haut de gamme, produits à base de plantes, décorations et matériel de jardinage.
Animée intégralement par "Bernard le Jardinier", elle réunira une quarantaine d'exposants et 1500 visiteurs.
Entrée Porte Béhague, Bd. Gambetta - 30390 Aramon. Tarif : 3,00 € (gratuit->16 ans).
Renseignements : 06 06 47 87 52 ou 06 82 45 18 23 – amischateaudaramon@gmail
Réservation Restauration Champêtre : 06 82 45 18 23 – 06 08 36 57 02





OFFICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE (O.C.P.A)

Samedi 6 MAI : 1Oh – visite guidée du village – 5€ - RV sur le Planet (de préférence s'inscrire sur ocparamon@free.fr ou par tel 04 66 6297 28)
Dimanche 7 MAI : VIDE GRENIER – nombreux exposants – possibilités de se restaurer sur place
Samedi 3 JUIN : 10h – visite guidée du village - 5€
Samedi 24 JUIN – soirée théâtrale - cours d'honneur du château – 21h - 8€ « Molière malgré lui » texte de Anaïs Gabay d'après l'oeuvre de Molière -Mise en

En raison de la fermeture de la Maison des Associations pour travaux, les inscriptions pour le vide-grenier se feront aux Petites Halles les 26 avril et 3 mai de 10h 12h et de 18h à 19 et samedi 6 mai de 10h à midi uniquement.

Associations

YAM DAABO

Soirée BAL AFRO du 18 février 2023 à ARAMON

Considérant que la solidarité est d'autant plus nécessaire lorsque sur le terrain l'insécurité, y compris alimentaire, s'aggrave, l'association Yam Daabo qui œuvre au Burkina a organisé le week-end des 18 et 19/02/3 à un temps festif et convivial pour célébrer les cultures ouest africaines à ARAMON avec DJ Mase et une animation animation danses/percu.

Pour plus d'information sur l'association: :association.yamdaabo@gmail.com



CLUB DES AINES

MAI :

VENDREDI 5 : LOTO GOUTER au club
JEUDI 11 : FETE DES MERES salle Eugène LACROIX 12 heures Repas traiteur PARADIS prix 29€50
Réservation du lundi 3 avril au vendredi 5 mai 2023 / animation
LUNDI 15: LOTO GOUTER au club
MERCREDI 24: CONCOURS DE BELOTE au club

JUIN:

MERCREDI 7: APRES-MIDI RECREATIF avec cinéma 14h30
VENDREDI 9: Loto gouter au club
JEUDI 15: Concours de boules 14 heures. Rendez-vous derrière les arènes
MERCREDI 21: Concours de belote au club.
MARDI 27: Sortie promotion bouillabaisse CARRY LE ROUET - Prix 49 € réservation 3 mai au 20 mai 2023
Matin présentation de produits sans obligation d'achat. Repas restaurant bord de mer. Apéritif – bouillabaisse avec la pèche du jour – omelette norvégienne
Après midi libre promenade dans Carry ou visite de l'espace Fernandel au bord de mer entrée à votre charge. Ou le casino prévoir votre carte d'identité
Vendredi 30: Loto gouter au club

NOTER QUE : le LUNDI 8 MAI –– le LUNDI 29 MAI PENTECOTE LE CLUB SERA FERMÉ

TIR À L'ARC RÉSULTATS

CHALLENGE DEPARTEMENTAL POUSSINS EPREUVE 2- ARAMON

le 25 mars 2023

L'équipe d'Aramon est arrivée 3ème avec 860 points

TOURNOI POUSSINS

Poussins 8:

TOURNOI- classement
1. Eliott MARTIN
3. Natteo BAUDRILLARD
4.Timéo SAVEY-GARET
5. Jules HENNEUSE JULES

Poussins 10

10.Louann Baudrillard

Classement Provisoire

Classement	CLUBS
1	SAINT GENIES
2	MANDUEL
3	BEAUCAIRE
4	ARAMON

Prochaine date à Manduel le 10/06

Associations

ARRIVÉE DU PRINTEMPS AUX JARDINS FAMILIAUX D'ARAMON



L'association des Jardins Familiaux d'Aramon dispose encore de quelques parcelles disponibles à cultiver.
Chaque parcelle dispose d'un petit cabanon pour entreposer le matériel de jardinage et d'un point d'eau pour l'arrosage du potager.
Les avantages que nous vous proposons :
·Fournir à votre famille, après un investissement minimal en matériels : outils de jardinage, tuyau d'arrosage et quelques heures de jardinage, une partie de sa consommation de légumes et ainsi engendrer des économies appréciables ;
·Permettre d'obtenir des légumes d'une qualité gustative supérieure à ceux trouvés en magasin ;
·Assurer que vos légumes ne sont pas traités par des pesticides chimiques nocifs ;
·Permettre de faire votre choix sur les variétés cultivées ; le commerce de légumes a tendance à choisir des variétés standards importées ou qui ont des formes parfaites mais un goût insipide.
L'accès à l'association est possible pour des débutants de tous âges ainsi qu'aux jardiniers plus expérimentés, l'entretien d'un potager s'apprend comme beaucoup de choses dans la vie, le plus important est une bonne motivation.
Si vous habitez à Aramon et vous avez envie de tenter l'expérience du jardinage, envoyez-nous un mail à : lesjardinsdaramon@gmail.com ou appelez-nous au 06.64.20.98.44 ou 06.20.18.37.00 pour vous informer des conditions d'accès aux jardins familiaux.
Nous tenons à vous rappeler que le 3 juin 2023 aura lieu la fête des plantes, et à cette occasion, nous vous invitons à venir visiter les jardins, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

ECOLE RABELAIS

MARCHE AUX FLEURS

Venez nombreux au marché aux fleurs de **L'Ecole Rabelais** qui fait son grand retour **Le Samedi 13 Mai 2023 de 10h à 17h** sur le Planet en partenariat avec la pépinière Richaud.





Agenda



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles, autorisations et photographies à communication@aramon.fr **avant le 02 juin pour une distribution prévisionnelle au 23 juin**

ARAMON

Pascale Prat, Maire d'Aramon,
le conseil municipal,
les anciens combattants,
vous invitent à assister
la cérémonie commémorative
du 8 mai 1945
à 11h00
Départ du défilé devant l'Hôtel de Ville
puis dépôt de gerbe au Monument aux Morts
Cimetière Sainte-Marthe



l'esprit village

Mairie d'Aramon - Place Pierre Ramel - 30390 Aramon 04 66 57 38 00 04 66 57 38 99 accueil@aramon.fr aramon.fr





ARAMON MÉDIATHÈQUE D'ARAMON LES RUCHES D'ARAMON



ARAMON

renseignements:
mediatheque@aramon.fr
04 66 57 37 53









Hommage

Jean Marie Rosier, Maire d'Aramon

Un an ! Dans la nuit du 10 au 11 avril 2022,un peu de l'âme d ´Aramon s'en est allée avec Jean Marie notre ami et maire d'Aramon. Son humanité , humilité et générosité vraies étaient le sel d une popularité qui rayonna bien au-delà d'Aramon, faisant fi des frontières ,traversant le Rhône. En témoigne le légendaire petit déjeuner des Halles d Avignon du samedi matin !
En partage, quelques anecdotes et souvenirs que parents et amis ont bien voulu nous confier.

- Match de foot en junior à Remoulins : un très jeune arbitre originaire de Remoulins arbitre de façon très partiale. Il siffle un pénalty imaginaire contre Aramon. De colère, Jean Marie fait aligner les onze joueurs d'Aramon dans les buts. Bien évidemment le pénalty tiré ne fut pas transformé.
- En équipe sénior, deux ans plus tard, Aramon dispute un match de championnat à Bernis à côté de Nîmes. L'arbitre n'est autre que celui qui nous avait arbitré à Remoulins et bien évidemment même scénario : arbitrage défavorable à l'équipe d'Aramon. A la fin du match Jean-Marie fou de rage quitte son maillot de gardien et torse nu, se croyant au-dessus des lois, se dirige vers le centre du terrain en courant en direction de l'arbitre qui venait de siffler la fin du match. Toisant l'arbitre : « Avec qui voulez-vous lutter maintenant ? "Les dirigeants d'Aramon calmèrent le jeu afin d'éviter un rapport de l'arbitre lourd de conséquence pour Aramon d'autant plus que le dit arbitre était devenu entretemps officiel
- Autre souvenir de foot à Uzès toujours en junior : Jean-Marie avait fait un match tellement parfait ce jour-là, qu'il avait été sollicité par les dirigeants d'Uzès pour signer à Uzès.
- Pour le téléthon, Jean-Marie alors cuisinier, avait réalisé pour Aramon un gâteau gigantesque, "un bavarois", entré dans le livre des records !!
- Tout jeune, et n'ayant pas encore l'âge de voter, il aimait bien déjà assister au dépouillement lors des élections.
- En 1983 il se présente pour la 1ère fois avec Gaby Verger sur une liste de gauche, liste qui prit ce jour-là une énorme veste malgré le fait que lui, Jean-Marie, ait obtenu le plus de voix !
- Souvenir de maternelle (Eh ! Oui !) École buissonnière. Jean Marie et Sylvain Héral disparus ! Les Parents, Jeannette et René aux quatre cent coups ! Où donc étaient-ils passés ! Voisins, amis bref la Rue Pitot, noire du monde, partirent à leur recherche. L'angoisse monte. Les rumeurs enflent ! On part au bord du Rhône sonder les rives... Bien cachés dans le grenier des Demoiselles Martin qui tenaient la mercerie, Rue Pitot, nos deux garnements font pis que pendre! Ils s'amusent bien, ravis des bonnes blagues qu'ils font aux demoiselles. Les appels et cris montant de la Rue Pitot, voisins, amis criant en vain leurs prénoms, finirent par les intriguer. Comprenant qu'on les cherche, très embêtés, ayant peur de l'engueulade probable, ils n'osent se montrer! Au grand soulagement de tous, bien obligés de sortir de leur cachette, ils sortent enfin !



Avec Lucie Rosier, sa petite fille



Avec Lydie Rosier, son épouse



avec Fred, volailler des Halles



Avec Roland Bonjean



Jean-Marie 1er à gauche -1er rang en bas.



Tribune libre

Aramon passionnément

Crise sociale, coût de la vie, contexte international tendu sont autant d'éléments qui impactent la gestion de notre commune. Les prix , les salaires augmentent ainsi que les taux d'intérêts sur nos emprunts. L'équipe de la majorité autour de notre maire, Pascale Prat, a fait des choix essentiels pour le maintien en état de nos services publics.

Nous donnons la priorité à la rénovation thermique de la halle des sports. Ce bâtiment (véritable gouffre énergétique) est très utilisé par les scolaires, les associations et nous souhaitons que cela puisse continuer ainsi.

Autre priorité, la rénovation du bâtiment de la gendarmerie afin de maintenir et si possible d'augmenter le temps de présence des gendarmes sur notre commune.

Des appartements pour les familles des gendarmes doivent être refaits, en même temps que la rénovation thermique et énergétique. Nous l'avons déjà annoncé, et cela se concrétisera cette année, le passage en LED, dans deux quartiers qui ne sont pas concernés par l'extinction de l'éclairage public, rue Émile Jamais et avenue de la Libération.

Ces investissements prioritaires dans ce qui relève de la transition énergétique, sont en même temps ceux qui nous permettront d'obtenir des financements avantageux et des économies de fonctionnement dans les années qui viennent. Par ailleurs, la finalisation de la rénovation de l'église Saint Pancrace, joyaux de notre patrimoine va se concrétiser dès cette année avec la tranche 5. Dans ce contexte, nous ne souhaitons pas de nouvelle augmentation des impôts locaux, la commune est donc dans l' obligation de limiter ses investissements et de demander des efforts financiers en particulier aux associations. Nous rappelons à ce propos qu'outre les subventions qui leur sont accordées, les associations bénéficient gratuitement de locaux communaux (électricité, chauffage, entretien par le personnel communal: autant de charges qui incombent à la commune)

Cette année encore, Aramon aura la plaisir d'accueillir dans la cour du Château, la pièce "L'addition" du dramaturge britannique Tim Etchells dans le cadre du Festival IN d'Avignon.

Il y a un peu plus d'un an dans la nuit du 10 au 11 avril, décédait notre ami et maire d'Aramon Jean Marie Rosier, toute l'équipe Aramon Passionnément lui rend hommage aujourd'hui. Jean Marie, fidèles à ta mémoire, nous continuons d'agir ensemble pour le bien vivre à Aramon.

Le groupe majoritaire

Souhaitant rester dans l'actualité des 2 derniers conseils municipaux nous souhaitons aujourd'hui porter à votre connaissance quelques chiffres clés de nos budgets 2023. Vous ne les retiendrez certainement pas mais vous en apprécierez tout au moins l'ordre de grandeur.

Le budget principal de la ville s'élève à 9 241 660€ dont 7 070 975€ en fonctionnement (+14.95%/2022) et 2 170 685€ en investissement (+1.12%/2022). On notera une plus faible augmentation de la section d'invest. dont le montant bénéficie pourtant d'un report de RAR (Reste A Réaliser) chaque année de plus en plus élevé (612 815€ pour 2023). Pour la section de fonct., les dépenses en personnel représentent 55.4% des dépenses réelles du fonct., en légère baisse cependant.

Dans le budget détaillé porté à notre connaissance figure un tableau d'information de statistiques qui compare notre collectivité aux autres collectivités de même importance. Cette année ce tableau n'est malheureusement pas renseigné mais sur les années antérieures ce comparatif montrait que pour les dépenses réelles de fonctionnement/population, notre collec-tivité était 30% au-dessus de la moyenne nationale !!

Inclus dans le budget de la ville, les subventions aux associations ont fait l'objet d'un vote propre et c'est une enveloppe générale de 140 000€ qui a été accordée aux 39 associations qui avaient déposé un dossier de demande. Une particularité cette année, c'est pour seulement 37 d'entre elles que le montant de la subvention a été fixé car pour les 2 autres les dossiers étant incomplets l'attribution de la subvention a été différée jusqu'à régularisation. Il a été signifié que cette enveloppe avait subi une baisse de 25%/2022. Voté aussi avec le budget principal, le budget du CCAS s'élève à 123 696€ dont 40 752€ affectés à la subvention accordée au chantier d'insertion "Passe Muraille" pour ne citer que la plus importante. Quelques derniers chiffres avec les 2 budgets totalement indépendants : celui de l'eau avec 295 726€ en fonct et 477 000€ en invest et celui de l'assainissement avec 274 667€ en fonct et 388 756€ en invest. Ces budgets devraient permettre de continuer à améliorer en 2023 le rendement de notre réseau (64%) encore trop médiocre.

Après le vote nous avons demandé à Mme le Maire s'il pouvait y avoir remise en cause de ces budgets en fonction des conclusions de l'audit qui seront connues en septembre. Il nous a été signifié que l'audit n'aurait aucune incidence sur ces budgets. N'étant pas les acteurs de leur construction, nous ne les avons pas adoptés et nous sommes abstenus lors du vote des subventions aux associations.

Nous ne voulions pas conclure cette tribune consacrée aux finances sans souligner que Mme le Maire avait ouvert les 2 dernières commissions finances à l'ensemble des élus (majorité et opposition).

Merci pour votre attention et à bientôt pour évoquer d'autres sujets.

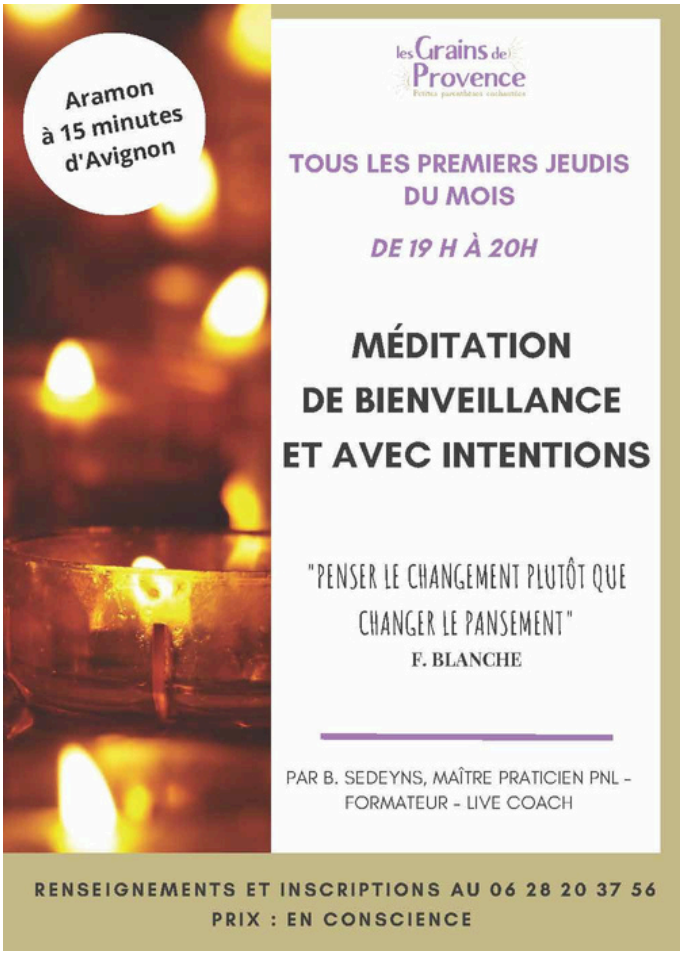
VOS ELUS D'UNE AUTRE VOIX POUR ARAMON

Une autre voix pour Aramon
Les élus de l'opposition

VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE SUR ARAMON, PROFITEZ D'UN ESPACE PUBLICITAIRE GRATUIT. ENVOYEZ VOTRE ENCART PRÊT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE NUMÉRO DE SIRET À COMMUNICATION @ ARAMON.FR











FÊTE DE PRINTEMPS À ARAMON

DU 25 AU 29 MAI

5 jours de fête!!!!!

Le 25 mai :
Au Pub 16: Soirée Groove "Bella Blanca"

Le 26 mai :
Au Grand Café à midi: Moules Frites
16h, aux arènes : Trophée de l'avenir
21h: encierro
19h-1h sur le planet: Soirée DJ d'ouverture
CONCEPT GLOBAL MUSIC. DJ YV AN DI MARCO

Le 27 mai :
9h sur le Planet: Petit déjeuner offert par la mairie
Au Pub 16 à midi: Apéro Ibizargues avec DJ Totoff
Au Grand Café de 11h à 15h : Apero bodega animé par MJ Prod
16h, aux arènes : Trophée de l'avenir
vers 19h (après la course de 16h) : Bandido
19h-1h : sur le Planet :ANIMATION DJ FRANCK en début de soirée - ORCHESTRE LAURENT CONTAT.

Manèges

Le 28 mai :
Au Pub 16: petit déjeuner offert par le Pub et Nadia Traiteur
Au Grand Café à midi: Gardiane de taureau
Au Pub 16: Apéro Bodegua
16h Tau et Chatrés neufs
vers 19h : bandido
19h-1h sur le Planet : LE RICHARD GARDET ORCHESTRA.
COMEDIES MUSICALES « DES ANNEES 60 A NOS JOURS »

Le 29 mai:
Au Pub 16: Apéro déguisé DJ Juju The Balme et Greg+ Aöli





ARA MONTIS
TUEOR ET PROTEGO
ARAMON